

<b>DEPARTEMENT DE SAONE-&amp;-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>
	<b>RAPPORT N° I-6  24SGADL0075</b>

**SEANCE DU  
27 JUIN 2024**

<p><b>Nombre de conseillers en exercice :</b> <b>71</b></p> <p><b>Nombre de conseillers présents :</b> <b>51</b></p> <p><b>Date de convocation :</b> <b>21 juin 2024</b></p> <p><b>Date d'affichage :</b> <b>28 juin 2024</b></p>
---

<p><b>OBJET :</b> <b>Direction de la Gestion des déchets - suppressions et créations d'emplois</b></p>
--

<p><b>Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 68</b></p> <p><b>Nombre de Conseillers ayant voté pour : 68</b></p> <p><b>Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0</b></p> <p><b>Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0</b></p> <p><b>Nombre de Conseillers :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ayant donné pouvoir : 17</b></li> <li>• <b>n'ayant pas donné pouvoir : 3</b></li> </ul>
--

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 27 juin à dix-huit heures trente** le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, salle de l'Alto - 71200 LE CREUSOT, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Jean-François JAUNET - M. Georges LACOUR - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Jérémy PINTO - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

**VICE-PRESIDENTS**

M. Abdoukader ATTEYE - M. Alain BALLOT - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Marie-Claude JARROT - M. Charles LANDRE - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Christiane MATHOS - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - M. Jean PISSELOUP - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Noël VALETTE

**CONSEILLERS**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

Mme Salima BELHADJ-TAHAR  
Mme Amélie GHULAM NABI  
M. Frédéric MARASCIA  
M. COMMEAU (pouvoir à M. Jean-François JAUNET)  
M. DE ABREU (pouvoir à Mme Monique LODDO)  
M. DUPARAY (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)  
Mme FRIZOT (pouvoir à Mme Christiane MATHOS)  
M. GANE (pouvoir à Mme Montserrat REYES)  
Mme GIRARD-LELEU (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)  
M. GOMET (pouvoir à Mme Pascale FALLOURD)  
M. LAGRANGE (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)  
M. LAUBERAT (pouvoir à M. Georges LACOUR)  
Mme MARTINEZ (pouvoir à M. Jérémy PINTO)  
Mme MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Philippe PIGEAU)  
Mme PERRIN (pouvoir à M. Christophe DUMONT)  
Mme PICARD (pouvoir à Mme Paulette MATRAY)  
M. PRIET (pouvoir à M. Abdoukader ATTEYE)  
Mme ROUX-AMRANE (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)  
M. SELVEZ (pouvoir à Mme Isabelle LOUIS)  
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Barbara SARANDAO



Vu les articles L.313-1 et L et L.542-2 du Code général de la fonction publique,

Vu l'avis rendu en Comité Social Territorial le 2 mai 2024,

Le rapporteur expose :

« Lors du comité social territorial du 30 novembre 2023, un point avait été fait sur l'organisation au au sein des déchetteries de la Direction de la gestion des déchets.

Il résulte de ces discussions la création d'un service « déchetteries » à part entière au sein de la DGD.

Ce service sera rattaché directement au directeur, avec la requalification du poste de chef de service exploitation en chef de service collecte.

Les postes « d'adjoints travaillant » sont à terme supprimés et les équipes opérationnelles ainsi confortées.

Le chef de service déchetteries assurera des missions et responsabilités supplémentaires par rapport au poste actuel : politique matériel et équipements, supervision de la maintenance et relations avec le service matériel, suivi de l'ensemble des filières et des marchés, gestion des aspects réglementaires et normes, autorité pour l'application du règlement vis-à-vis des usagers.

Les missions du chef de service collecte, qui par ricochet pourra mener d'autres dossiers, portera entre autres sur l'harmonisation des pratiques et méthodes Nord/Sud, l'optimisation des circuits de collecte, le déploiement de la collecte des biodéchets, la mise en place et le suivi des projets « Territoire durable et connecté », le travail sur la qualité du tri etc.

Compte-tenu des éléments énoncés ci-dessus, il est proposé :

- De supprimer un emploi permanent à temps complet de chef de service exploitation relevant de la filière technique calibré sur le cadre d'emplois des techniciens territoriaux ;
- De créer un emploi permanent à temps complet de chef(e) du service collecte des déchets relevant de la filière technique calibré du cadre d'emplois des techniciens territoriaux (catégorie B) jusqu'au grade d'ingénieur territorial (catégorie A) ;
- De supprimer un emploi permanent à temps complet d'agent de haut de quai - adjoint coordonnateur à la déchetterie sud relevant de la filière technique calibré sur le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (Catégorie C) jusqu'au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux (catégorie C) ;
- De créer un emploi permanent à temps complet de chef(fe) du service déchetterie relevant de la filière technique calibré sur le cadre d'emplois des techniciens territoriaux (catégorie B) jusqu'au grade d'ingénieur territorial (catégorie A) ;

Les emplois de chef(e) du service collecte des déchets et de chef(e) du service déchetteries pourront être pourvus par un agent contractuel si aucun fonctionnaire ne pouvait être retenu.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré,  
DECIDE

- De supprimer un emploi permanent à temps complet de chef de service exploitation relevant de la filière technique calibré sur le cadre d'emplois des techniciens territoriaux ;
- De créer un emploi permanent à temps complet de chef(e) de service collecte des déchets de relevant de la filière technique calibré du cadre d'emplois des techniciens territoriaux (catégorie B) jusqu'au grade d'ingénieur territorial (catégorie A) ;
- De supprimer un emploi permanent à temps complet d'agent de haut de quai - adjoint coordonnateur à la déchetterie sud relevant de la filière technique calibré sur le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (Catégorie C) jusqu'au cadre d'emplois des

- agents de maîtrise territoriaux (catégorie C) ;
- De créer un emploi permanent à temps complet de chef(fe) du service déchetterie relevant de la filière technique calibré sur le cadre d'emplois des techniciens territoriaux (catégorie B) jusqu'au grade d'ingénieur territorial (catégorie A) ;
  - De mettre à jour le tableau des effectifs ;
  - D'imputer la dépense sur les lignes du budget correspondant.

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 28 juin 2024  
et publié, affiché ou notifié le 28 juin 2024

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,

David MARTI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'DM', written over a horizontal line.

LE PRESIDENT,

David MARTI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'DM', written over a horizontal line.